

Réunion relative à la revue des missions

Déclaration préalable de la FSU

Madame la secrétaire générale,

Parce qu'il lui fallait bien assumer les réductions d'effectifs du PLF 2021 décidées avant qu'elle n'arrive, vous avez suggéré à la ministre de la transition écologique de sortir de son sac, le jour du CTM budgétaire, l'idée d'une revue des missions.

La FSU pense que dans ce genre d'exercice, pour être honnête il faut accepter de partir d'une feuille blanche. Ce n'est pas le cas de l'exercice qui nous est proposé aujourd'hui, et nous ne pouvons partager les présupposés de cet exercice.

Non, nous ne pouvons accepter de cautionner vos éléments de contexte. D'ailleurs, alors que vous engagez le processus en ce 4 décembre, peut être pourriez-vous nous expliquer quelle copie vous avez rendu le 30 septembre au premier ministre : quelles missions de DREAL suggérerez-vous de déconcentrer au niveau départemental puisque c'était la commande ?

Nous ne pouvons accepter que l'exercice se fasse sous la contrainte des réductions d'effectifs imposés par Bercy.

Nous ne pouvons accepter ce dogme imbécile que seul l'échelon départemental est apte à mettre en œuvre les politiques de l'Etat quand en parallèle les réductions d'effectif vous obligent à développer l'interdépartementalité.

Nous ne pouvons accepter que la mise en œuvre de nouvelles missions, et nous pensons tout naturellement aux missions liées à la transition écologique, ne puissent se réaliser qu'en contrepartie de l'abandon d'autres missions. Ce que vous écrivez à ce sujet est particulièrement grave dans un état républicain : Je cite « Quelles missions peuvent être allégées voire supprimées, pour privilégier celles qui ont le plus d'impact sur l'environnement et les citoyens ». Vous écrivez que l'Etat ne remplira pas toutes ses missionset tant pis pour les citoyens ! Imaginez l'application de ce concept en matière de justice par exemple, mais aussi dans nos ministères, à la prévention des risques !

Alors, concernant les questionnements de la démarche, assumez les seuls ! Mais par contre, à la base des réponses que vous apporterez à ces questionnements, il y a nécessairement un état des lieux et un diagnostic de situation qu'il vous faudra partager.

Dans le processus que vous nous proposez, nous notons également un réel problème de méthode et calendrier.

Vous nous exposez vouloir utiliser le résultat de cette revue des missions pour contrer les vellétés de Bercy de nouveaux coups de rabots aveugles les prochaines années. L'intention est certes louable, mais comme vous nous l'avez expliqué au dernier CTM les jauges d'effectifs du budget 2022 se décideront début avril !

Trois mois pour faire une revue des missions dans notre pole ministériel, sans aucun doute celui dont le spectre des missions est le plus large de tout le gouvernement ! Je n'ose même pas parler d'une éventuelle méthode collaborative avec les personnels et les organisations syndicales dans ces conditions.

Les conséquences de ce calendrier sont déjà visibles dans votre vision de la raison d'être de notre ministère. C'est une vision du ministère de la reconstruction que vous portez là ! Une vision où chaque politique est dans sa case, indépendantes les unes des autres, en effaçant toute la complexité et toute les interdépendances de ces différentes politiques. Mais également avec une revue des politiques d'aménagement – durable ou pas - déconnectée des objectifs environnementaux, alors que la seule justification d'un grand ministère chargé à la fois des politiques environnementales et de grandes politiques sectorielles à fort impact environnemental c'est justement d'appréhender cette complexité. A cet égard, nous trouvons pour le moins curieux l'absence de citation des politiques énergétiques dans votre document.

Par ailleurs, rien sur les moyens de la mise en œuvre des politiques conçues par le ministère, en termes de financement, de contrôle, d'incitation, d'expertise ... Rien sur les obligations européennes et les contraintes qu'elles créent sur nos missions ... en particulier en DREAL.

Enfin nous ne pouvons que noter l'absence des établissements publics dans votre réflexion...Ce n'est visiblement pas l'ADN de notre ministère... A peine l'ARN messenger !

Madame la secrétaire générale, vous vous êtes fixée pour mission de greffer un cerveau à la calculette de Bercy, c'est une grande et noble ambition. Nous ne pensons pas qu'un exercice biaisé par l'acceptation préalable des treize années de coup de rabot successif soit la solution.

Nous y voyons plutôt le risque d'accréditer les thèses de Bercy et poursuivre ainsi la déconstruction programmée de notre ministère.

Dans l'exercice que vous engagez, nous participerons activement pour défendre les missions de nos ministères, pour vous éclairer sur les réalités des agent-es au quotidien, mais également pour dire leurs difficultés à les exercer.

Mais ne comptez pas sur nous pour réduire le champ d'intervention du service public ; nous y serons vigilant-es.



Sne-FSU / SNUITAM-FSU
104 rue Romain Rolland 93260 LES LILAS
Permanence : 01 40 81 22 28/01 40 81 22 37

